



Étude
d'urbanisme



Résultats des Elections Régionales pour Pleslin Trigavou

Premier tour du 06 décembre 2015

Nombre d'inscrits = 2717

Nombre de votants = 1475 soit 54,29% des inscrits.

Votes exprimés = 1373 (53 blancs, 49 nuls)

Listes	NB de Voix	%
BRETAGNE EN LUTTES BREIZH O STOURM (Roblin)	4	0,29%
POUR LA BRETAGNE AVEC JEAN-YVES LE DRIAN (Le Drian)	485	35,32%
NOTRE CHANCE, L'INDEPENDANCE (Deléon)	13	0,95%
OUI LA BRETAGNE (Troadec)	39	2,84%
L'UPR, avec François ASSELINEAU	11	0,80%
le parti qui monte malgré le silence des médias (Gourvenec)		
DEBOUT LA FRANCE avec Nicolas Dupont-Aignan (Foucher)	38	2,77%
LISTE FRONT NATIONAL présentée par Marine Le Pen (Pennelle)	367	26,73%
LE CHOIX DE LA BRETAGNE (Le Fur)	249	18,13%
UNE AUTRE VOIE POUR LA BRETAGNE (Louail)	92	6,70%
POUR UNE BRETAGNE SOCIALE ET ÉCOLOGIQUE : l'humain d'abord (Compain)	55	4,01%
LUTTE OUVRIERE – Faire entendre le camp des travailleurs (Hamon)	20	1,46%

Deuxième tour du 13 décembre 2015

1624 de nos concitoyens sont allés voter, soit 59,77 % des 2717 inscrits.

1523 votes ont été exprimés, dont 58 blancs et 43 nuls.

Listes	NB de Voix	%
POUR LA BRETAGNE AVEC JEAN-YVES LE DRIAN (Le Drian)	781	51,28%
LISTE FRONT NATIONAL présentée par Marine Le Pen (Pennelle)	376	24,69%
LE CHOIX DE LA BRETAGNE (Le Fur)	366	24,03%



Sommaire

	Mot du Maire	3
	Conseils municipaux	4
	Informations municipales	7
	État civil	9
	Travaux	12
	Urbanisme	14
	Environnement	15
	Intercommunalité	19
	Vie scolaire	20
	Vie associative	22
	Patrimoine	23
	Renseignements pratiques	24



La cérémonie des vœux, le 8 janvier à la salle des fêtes

Bulletin Municipal

Directeur de la Publication :

M. J-P. Leroy, Maire

Conception/réalisation :

Eole Communication / Impression : HPI

Dépôt légal : janvier 2016



Meilleurs Vœux !



L'année 2015 a été marquée par les attentats terroristes portant atteinte aux valeurs de la République. Notre réaction a été unanime ; c'est dans l'unité nationale que nous avons tous réaffirmé notre devise Républicaine. Mais la vie continue dans notre pays, dans nos communes. Lors de la cérémonie municipale des vœux, j'ai listé les défis de cette année 2016.

Tout d'abord, il nous faut retrouver une structure alimentaire !

L'étude urbaine en cours avait anticipé une réflexion sur l'évolution du bourg de Pleslin avec les problématiques du commerce et de la friche des anciens Chais de la Ville au Comte.

Des travaux (accessibilité et normes sanitaires) sont nécessaires pour l'ancien PROXI et rien ne se passe sur les anciens chais « plombés » par un coût exorbitant de démolition et dépollution.

Nous en sommes là ! Dans ce contexte négatif, le conseil municipal va prendre la décision d'être le maître d'ouvrage d'un bâtiment permettant d'accueillir des exploitants pour la future boucherie, charcuterie, épicerie.

Je vous assure que toute notre énergie est déployée pour que nous retrouvions une surface alimentaire de proximité.

Concernant les anciens chais, nous allons continuer à travailler son futur dans le cadre de notre étude urbaine, avec le propriétaire des lieux. Pour ce qui est de l'espace attenant, anciennement les garages des chais, près de l'école privée, nous espérons qu'un projet d'urbanisation se concrétise cette année ; nous y

travaillons avec le propriétaire de ce terrain de 3 000 m².

Si ces préoccupations sont majeures, elles ne doivent pas occulter tout le reste de l'actualité communale.

Cette année, nous allons poursuivre le plan d'action en faveur de l'énergie et du développement durable :

- La restructuration de l'ancien réfectoire et de l'ancienne maternelle du groupe scolaire Georges-Hervé, permettant entre autres la suppression du préfabriqué très énergivore.

- Un nouveau programme conséquent de voies douces (de la Bigotière à la Grignardais et de la Ménardièrre à Trébéfour)

- La poursuite du remplacement des derniers ballons fluorescents d'éclairage public.

Par ailleurs, nous envisageons de créer une aire de jeux près du stade Alfred Cohuet. Nous allons aussi rénover le plateau sportif de l'Orme.

Nous continuerons notre effort de réfection du réseau des routes (en moyenne 150 K€ par an). Quant à la rénovation de la salle omnisports, elle est programmée cette année avec tout de même une incertitude de calendrier. Concernant l'urbanisation, plusieurs lotissements privés se remplissent, et la commercialisation des 20 lots du lotissement communal de la Guyonnais va commencer dès le mois de février.

Autre satisfaction, l'évolution positive de l'emploi sur notre commune avec l'agrandissement de l'entreprise ARMOR MECA. Arrivée en 2013 avec 70 personnes, elle aura plus que doublé ses ef-

fectifs en milieu d'année, portant à près de 350 le nombre d'emplois sur ce parc de la Grignardais. Je veux aussi signaler la possibilité de développement du siège social du Choix Funéraire à Beau-séjour, suite aux travaux d'aménagement de la fibre optique haut débit.

Et puis, il y a tout le reste ! Vous le trouverez dans ce bulletin municipal ou sur notre site internet (www.pleslin-trigavou.fr).

Enfin 2016, sera l'année de la restructuration territoriale. Au 01/01/2017, nous devrions être dans la communauté d'agglomération du pays de Dinan. Auparavant nous aurons un travail intense pour préciser le transfert des compétences et décider de la future gouvernance.

Pour conclure, je veux vous dire mon optimisme, et remercier chaleureusement tous les acteurs : les chefs d'entreprises, artisanales, commerciales ou industrielles, les agriculteurs, les professions libérales, les associations, les élus et toutes celles et tous ceux qui font de Pleslin Trigavou un espace de solidarité.

Avec Madame l'adjointe déléguée et avec le conseil Municipal, nous vous offrons nos meilleurs vœux, à chacune et chacun d'entre vous.

Bonne année, bonne santé.

Jean Paul LEROY
Maire de Pleslin TRigavou



Les Conseils Municipaux

Conseil
du 20.11.2015

Réaménagement salle de municipalité

La consultation des entreprises a été lancée pour les huit lots à pourvoir.

Rénovation foyers équipés en ballon fluorescent

Un programme pluriannuel de rénovation des derniers ballons fluorescents d'éclairage public sur trois ans (2016-2017-2018) est nécessaire, montant estimatif de 51 000 € HT sur ces trois années.

Lotissement communal de la Guyonnais : modification du prix de vente du terrain et commercialisation des lots. Par délibération du 16 juillet 2015, le prix de vente du terrain du lotissement avait été fixé à 75 € le m². Considérant le marché environnant, il est proposé de revoir ce prix à la baisse soit 65 € le m². La commercialisation des lots sera assurée par Maître Louail.

Recensement de la population 2016

Ce recensement débutera le 21 janvier et se terminera le 20 février 2016, Marie-Jeanne Samson a été désignée coordonnateur communal. La commune sera divisée en neuf districts, ce qui nécessite le recrutement de sept agents recenseurs. Les candidatures retenues sont celles de Chantal Defontaine ; Céline Duclos, Sonia Samson-Even ; Catherine Josselin et Florence Lesaux. Deux agents restent à recruter.

Point sur les travaux

La Guyonnais : l'adduction des réseaux est terminée. La livraison des logements sociaux est prévue fin 2016, début 2017.

La Ménardièrre (lotissement privé) : début des travaux pour la 2^e tranche courant décembre pour une fin des travaux prévue à la fin du 1^{er} semestre 2016. La livraison des logements sociaux est prévue pour le 2^e semestre 2017.

Houillard (lotissement privé) : la viabilisation définitive sera faite au cours du 1^{er} trimestre 2016.

Voies douces : le début des travaux est programmé pour mi-janvier.

Point sur la restructuration territoriale

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe), publiée au JO le 7 août dernier oblige les communautés de communes de moins de 15 000 habitants à fusionner au 1^{er} janvier 2017. La communauté de communes Rance-Frémur (8 341 habitants) s'est donnée les moyens d'étudier deux possibilités de fusion : avec la communauté de communes de la Côte d'Emeraude ou avec Dinan communauté. Deux études ont été réalisées : Côtes d'Armor Développement pour comparer les compétences des trois communautés de communes, Ressources Consultants Finances pour les conséquences financières. Un comité de pilotage (COPI) a été constitué, travaillant sur les données fournies par les bureaux d'études. Des rencontres ont eu lieu avec les élus des territoires voisins concernés ; des réunions spécifiques pour l'ensemble des conseillers municipaux, et deux réunions publiques ont été organisées. Si aucun scénario n'était privilégié au départ, au regard des travaux menés et sans préjuger des décisions futures des conseils municipaux, et du conseil communautaire, les maires de Pleslin Trigavou, Langrolay-sur-Rance et Plouër-sur-Rance, ainsi que le président de Rance-Frémur ont exprimé, lors de la réunion publique du 5 novembre, leur décision personnelle de faire le choix d'un nouveau territoire constitué de Dinan Communauté (DiCo), de la communauté de communes du Pays de Caulnes et donc de la communauté de communes Rance-Frémur. L'esquisse d'une charte communautaire a été établie, précisant les valeurs et principes de ce nouveau territoire :

- Une gouvernance garantissant la prise en compte des spécificités du territoire et une proximité entre les citoyens, les élus et l'action intercommunale.
- Une gouvernance préservant la souveraineté des communes.
- Une organisation permettant solidarité et complémentarité des territoires.
- Une maîtrise financière et budgétaire garantissant la pérennité de l'action intercommunale.
- L'emploi des agents de chaque intercommunalité sera garanti dans le futur EPCI. Ce dernier veillera à faciliter la transition pour l'ensemble du personnel.
- La mise en place d'une organisation terri-

torialisée afin de garantir la représentation de chacun des territoires et de ces composantes.

• La préservation des infrastructures intercommunales préexistantes et le développement d'un maillage territorial en matière d'équipements structurels.

Il a été précisé par les maires que ce choix de DiCo marquerait l'attachement au Pays de Dinan, et ils sont favorables à une communauté d'agglomération du Pays de Dinan intégrant les communautés de communes de Plancoët-Plélan et de Matignon. Le maire de Trémereuc a précisé que leur bassin de vie naturel était tourné vers le Nord, la quasi-totalité de leurs enfants est scolarisée à Pleurtuit, et qu'en conséquence, il souhaite rejoindre la Côte d'Emeraude. Les conseils municipaux seront invités à se prononcer à ce sujet.

Point sur le commerce alimentaire

Les objectifs de l'étude urbaine prospective en cours sont de préciser les conditions d'évolution du centre bourg de Pleslin et l'affirmation d'une centralité urbaine. A cette occasion, la question de l'offre alimentaire est d'autant plus au cœur des réflexions que le « PROXI » de la rue Léon Pépin est fermé depuis le 1^{er} novembre 2015. Des contacts ont été pris avec le propriétaire des murs, avec les exploitants, avec des responsables régionaux de Carrefour (dont Proxi dépend), et de Casino.

La CCI des Côtes d'Armor et le directeur du Super U de Plouër-sur-Rance ont aussi été approchés, tout comme les structures fermières de Pleslin Trigavou ayant une surface de vente alimentaire (La Chantelouas, Les Aubriais). Pour l'instant, il n'y a pas de piste positive de reprise. La construction d'une structure municipale, louée à des exploitants, est évoquée pour ne pas laisser le bourg sans structure alimentaire.

Subvention classe de découverte centre nautique

Une subvention de 594 € correspondant au tiers du coût de la classe de découverte au centre nautique intercommunal sera versée à l'école Georges-Hervé de Pleslin, le transport étant pris en charge par la communauté de communes.

Animation communale

Les élus ont de nouveau été sensibilisés sur la nécessité de relancer un comité

des fêtes. Une réflexion municipale sera engagée. Un courrier du maire, cosigné par Serge Chevalier, adjoint, a été envoyé à toutes les associations pour sensibiliser leurs membres à la fête communale des Mégalithes qui a lieu à la mi-juillet et qui a besoin de bénévoles pour survivre.

Conseil du 30.11.2015

Projet de schéma départemental de coopération intercommunale

Le préfet des Côtes d'Armor a proposé une carte départementale de regroupement de communautés de communes, chaque commune est invitée à donner son avis. Avant de délibérer sur ce schéma départemental, il convient de se prononcer pour le choix de la communauté de communes : soit aller vers le Nord, rejoignant la Côte d'Emeraude, soit vers le Sud pour former avec Dinan Communauté (DiCo) et les autres communautés de communes du Pays de Dinan, une communauté d'agglomération autour de Dinan. Jean-Paul Leroy a donné son sentiment, appuyé par les études menées par Côtes d'Armor Développement et du cabinet Ressources Consultants Finances : les conclusions sont comparables entre les deux territoires, sauf pour les compétences, peu nombreuses sur la Côte d'Emeraude et importantes sur DiCo. Cette dernière a organisé de nombreuses réunions de travail aboutissant à une charte communautaire ; quant à la Côte d'Emeraude, après une première rencontre positive entre les maires et le comité de pilotage, la 2^e rencontre à la mairie de Dinard a été décevante, il n'y a pas d'unanimité à vouloir accueillir Rance-Frémur, mis à part Trémereuc qui souhaite rejoindre la Côte d'Emeraude et a reçu son aval. Deux réunions publiques ont été organisées, celle du 5 novembre permettant aux maires de livrer leur avis personnel, celui d'adhérer à un nouveau territoire autour de Dinan-ville centre, tout en respectant les votes futurs des conseils. Dans le cas d'un rapprochement avec Dinan, les responsables de DiCo se sont engagés à créer, dans les prochains mois, des ateliers dans tous les domaines de compétence pour une meilleure gestion du futur terri-

toire, avec une gouvernance respectueuse des territorialités, donc des proximités. Le choix entre DiCo et Côte d'Emeraude est soumis aux votes, à bulletins secrets : 18 voix pour rejoindre une communauté d'agglomération autour de Dinan, ville centre ; deux voix pour la communauté de communes de la Côte d'Emeraude et deux abstentions. La 2^e délibération concerne le schéma départemental, avec 20 voix contre et deux abstentions, car il n'intègre pas la décision de la commune de Trémereuc et ne prend pas en compte la volonté des communautés de communes Plancoët-Plélan et Matignon demandant leur intégration à la communauté d'agglomération avec pour ville centre Dinan.

Réaménagement salle de municipalité : attribution du marché

Les huit lots (gros œuvre ; charpente bois ; couverture ; menuiserie ; plafond décoratif ; électricité, chauffage-eau chaude ; revêtements de sols et murs et peinture) ont été pourvus, pour un montant global de 37 751 € HT.

Recensement de la population 2016 – complément

Les deux dernières candidatures retenues pour compléter l'effectif des sept agents recenseurs sont celles de Nathalie Lelionnais et de Géraldine Materne.

Point sur les travaux

La Guyonnais : le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise LEMEE TP préconisent pour les voiries, du fait de la nature du sol, un empierrement conséquent posé sur un géotextile, puis un bicouche goudronné durant la phase de construction des maisons, et enfin un enrobé en voirie définitive.

Houillard (lotissement privé) : l'enrobé sera fait semaine 51.

Voies douces : la consultation des entreprises est en cours.

Restructuration de l'ancien réfectoire et d'une classe de l'ancienne maternelle groupe scolaire Georges-Hervé : une mission de diagnostic amiante a été confiée au bureau de contrôle APAVE. L'étude est en cours.

Préau groupe scolaire Georges-Hervé : la consultation des entreprises va être lancée

Contrat de territoire 2016-2020

Pour la période 2010-2015, des subven-

tions au titre des contrats de territoire ont été attribuées par le conseil général pour : la restauration des vitraux de l'église de Trigavou en 2010 (4 000 €) ; l'aménagement d'un terrain de tir à l'arc en plein air en 2010 (8 000 €) ; la voirie communale en 2012 (25 000 €) ; la rénovation de la salle Lesaichot en 2013 (78 000 €) et la construction du restaurant scolaire en 2013/2014 (68 543 €). Le total des subventions obtenues a été de 183 543 €. Les nouveaux projets éligibles aux contrats de territoire sont en cours de réflexion.

Conseil du 18.12.2015

Restructuration de l'ancien réfectoire et d'une classe de l'ancienne maternelle du groupe scolaire Georges-Hervé, approbation du dossier de consultation des entreprises.

L'avant-projet définitif avait été approuvé au conseil municipal du 16 juillet 2015, avec une estimation des travaux de 137 500 € HT. Un diagnostic amiante a été fait, montrant la nécessité d'un désamiantage pour un montant de 24 600 € HT. Suite au rapport du contrôleur technique, il est également nécessaire de considérer des travaux complémentaires (mise aux normes personnes à mobilité réduite, mise aux normes de l'électricité et remplacement d'une partie des revêtements de sols). Le coût de ces travaux non prévus initialement est estimé à 37 400 € HT. Accord des élus pour valider le dossier de consultation des entreprises avec ces surcoûts. Un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre assurée par Paul Guillemot, architecte, est approuvé, montant supplémentaire de 6 169 €. Une demande de subvention au titre des contrats de partenariat Région Pays sera faite.

Contrats de territoire 2016-2020

Le montant alloué sur la période 2016-2020 au titre des contrats de territoire (département-communautés de communes) est de 1 045 888 €. 50% de cette somme sera utilisée pour financer des projets intercommunaux, 50% répartis entre les quatre communes de Rance-Frémur. Le projet structurant communautaire consiste à la



Les Conseils Municipaux

réalisation d'un complexe sportif et culturel aux Landes de Reine, dont l'étude de faisabilité est en cours. Pour la commune, la priorité est donnée à la réalisation d'une structure alimentaire au bourg de Pleslin dès 2016. La restructuration de la salle omnisports rentre également dans le cadre des projets prétendant à une subvention.

Demande de garantie de prêts pour logements locatifs à la Ménardièrre et à la Guyonnais

Le conseil municipal accorde sa garantie à hauteur de 50% pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 586 290 € souscrit par la SA HLM La Rance, destiné à financer l'opération de construction de 6 logements situés à la Ménardièrre. Une garantie de prêt est également accordée pour cinq logements locatifs à la Guyonnais selon le même principe avec les HLM de la Rance.

06 Point sur l'étude urbaine du bourg de Pleslin

L'architecte a réalisé une esquisse définissant l'emprise de la structure commerciale, la négociation pour l'acquisition des terrains est en cours avec les propriétaires concernés.

Réalisation de voies douces

Un marché de maîtrise d'oeuvre en date du 28 juillet 2015 concernant la réalisation de voies douces a été passé avec Urba'Real, pour un montant initial de 7 000 € HT. Le périmètre de l'opération a été élargi, pour répondre aux besoins de la commune, avec un surcoût de 1 950 €. Une demande de subvention au titre des amendes de police sera faite.

Point sur les travaux

Lotissement privé de Houillard : l'entreprise A.Thébault de Taden a réalisé la mise en place du tapis d'enrobé. Seuls restent les espaces verts à planter par le maître d'ouvrage.

Lotissement privé de la Ménardièrre : la première tranche (40 lots) est presque totalement commercialisée, les travaux de viabilisation définitive seront réalisés par la société EUROVIA dans les prochains mois. Pour la viabilisation provisoire de la deuxième tranche (46 lots), l'entreprise SETAP évacue actuellement la terre, les travaux vont se poursuivre au cours du premier semestre 2016.

Procédure au Tribunal Administratif (SCCV le Chêne Vert contre la commune)

Par arrêté du 2 décembre 2011, un permis de lotir à la SCCV le Chêne vert pour la création d'un lotissement de 45 lots a été refusé. Cette décision a été querellée au tribunal administratif de Rennes, celui-ci a rejeté la demande de la SCCV le 14 mars 2014. Cette dernière a fait appel et la Cour Administrative d'Appel de Nantes vient, ce 11 décembre, sur un motif de forme d'enjoindre la commune de Pleslin Trigavou à délivrer à la SCCV le Chêne Vert un certificat de permis de lotir tacite.

La commune décide, sur conseil de son avocat, d'exercer un pourvoi devant le Conseil d'Etat.

Recensement de la population 2016 – complément

Florence Lesaux, initialement recrutée comme agent recenseur ne peut assurer cette mission, et est remplacée par Stéphanie Gautier.

Subvention pour un projet de voyage humanitaire

Thomas Pottier, étudiant ingénieur en génie industriel à l'ECAM de Rennes, participera à un raid sportif et humanitaire en Renault 4L (4L Trophy) dans le désert marocain dans le but d'acheminer des fournitures scolaires aux enfants défavorisés du Maroc grâce à l'association Enfants du Désert. La commune a été sollicitée pour une subvention et accorde une aide de 300 €.

Bilan des Temps d'Activités Périscolaires

Après les deux premières périodes de l'année scolaire 2015-2016, la fréquentation est très bonne avec 97% des élèves sur l'ensemble des 3 écoles qui participent aux activités. Les animateurs sont satisfaits de l'organisation, des moyens mis à leur disposition et des relations avec les enseignants.

Parmi les points positifs, la diversité des activités proposées, une organisation bien rodée, la satisfaction des enfants désireux de « retourner aux TAP ». Sans oublier le rôle de la coordinatrice Julie Faye, qui peut mieux accompagner les 30 animateurs mobilisés, du fait qu'elle soit déchargée d'animation. Points à améliorer : des groupes d'enfants trop importants pour certaines activités rendant la gestion difficile.

➔ Charles Josselin, officier dans l'Ordre National du Mérite

C'est par décret du 20 novembre que Charles Josselin, ancien ministre, ancien député et ancien président du conseil général des Côtes d'Armor, maire honoraire de Pleslin Trigavou, a été nommé officier dans l'ordre national du Mérite, au titre du Ministère de l'Intérieur.



➔ Urssaf Bretagne : Accueil uniquement sur rendez vous

L'Urssaf Bretagne recevra exclusivement sur rendez-vous à compter du mois de janvier 2016 sur l'ensemble de ses sites. Pas d'attente, une personnalisation renforcée et un entretien préparé en fonction de votre demande. Les demandes de rendez-vous s'effectuent par internet après avoir créé votre espace sécurisé sur www.urssaf.fr ou en appelant le 3957 (service 0,12 €/mn + prix appel).

➔ C'est nouveau !

- L'Atelier de Séverine : salon de coiffure à Trigavou, 11 rue du Frémur 02 96 27 88 97
- La roulotte qui mijote : plats à emporter sur le marché le vendredi matin et le lundi soir de 17 h à 21 h
- Huîtres de Cancale : le dimanche de 8 h à 13 h près de la boulangerie
- Gianni Pizza : tous les dimanches soirs place de la mairie à Pleslin de 17 h à 21 h

Du 21 janvier au 20 février, c'est le recensement

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, et détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations. Il aide les professionnels à mieux connaître leurs mar-

chés, et les associations leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

La participation est essentielle. Rendue obligatoire par la loi, c'est avant tout un devoir civique.

Concrètement, chaque habitation va recevoir la visite d'un agent recenseur. Sept ont été recrutés sur la commune pour mener à bien ce recensement. Chacun sera muni d'une carte officielle qu'il présentera lors de son passage. Les documents nécessaires au recensement vous seront remis, vous aurez la possibilité de répondre en utilisant les formulaires papier ou sur Internet.

L'agent recenseur est tenu au secret professionnel et les réponses sont confidentielles, remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Marie-Jeanne Samson
Coordonnatrice du recensement



Sonia Samson-Even
District 9



Chantal Defontaine
Districts 4-12



Géraldine Materne
District 7



Céline Duclos
Districts 3



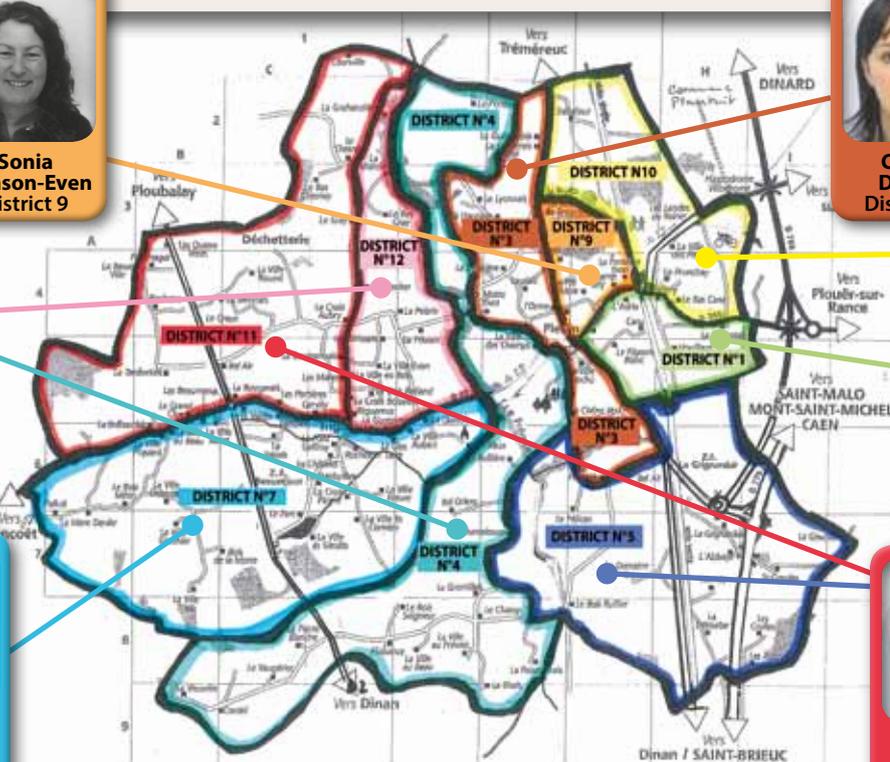
Stéphanie Gautier
District 10



Nathalie Lelionnais
Districts 1



Catherine Josselin
Districts 5-11



➔ Plus rapide : Internet

Pour répondre sur Internet : l'agent recenseur vous remettra un mot de passe et un identifiant personnel pour vous connecter sur le site le-recensement-et-moi.fr. C'est la nouveauté de l'enquête lancée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee). Au moment de la connexion, vous devez identifier votre logement avec le quartier, l'adresse et les informations complémentaires comme le numéro de votre appartement par exemple. C'est grâce à ces informations que l'Insee peut vérifier que vous avez répondu et que vous ne l'avez fait qu'une seule fois. Dès que cette étape est franchie, vous trouverez en ligne les mêmes questionnaires au sujet du logement et de ses habitants que dans la version papier. Quand votre formulaire est validé, le recenseur est prévenu sur son téléphone que votre ménage a bien répondu. Cela évite qu'il revienne chez vous chercher les papiers.

Liberté, égalité, fraternité, mais encore ?



Trois mots inscrits sur divers frontons. Ceux des mairies, ceux des écoles... Liberté, égalité, ces deux premiers termes figurent dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, datant de 1789. Quant au terme de la fraternité, il apparaîtra en 1848, époque à laquelle l'esclavage est officiellement aboli dans les territoires d'outre-mer.

➔ **La liberté...** C'est celle de l'opinion et d'expression, inscrites dans la déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789 ; mais aussi de culte avec la loi de 1905 concernant la séparation des églises et de l'Etat, la liberté d'entreprendre également inscrite dans la déclaration des droits de l'homme ou encore de syndiquer, émanant pour sa part de la constitution en 1946.

➔ **L'égalité...** Devant la loi, un principe inscrit dans la constitution de 1958 ; devant le suffrage, avec une personne égale une voix ; égalité des sexes ou encore égalité des chances...

➔ **La fraternité...** C'est le principe fondateur du vivre ensemble : entraide, engagement citoyen, solidarité ou encore **la laïcité**, que nous soyons croyants ou pas et quelle que soit notre croyance. Cette devise, liberté, égalité, fraternité, a été inscrite dans la constitution de 1958. Elle fait partie de notre patrimoine national.

QUELQUES SYMBOLES :

Le drapeau français : bleu et rouge, les couleurs de la ville de Paris ; blanc, la couleur du roi. Ce drapeau est né sous la révolution française de la réunion de ces deux éléments.

Marianne. Elle aussi est apparue sous la révolution et de nombreuses actrices lui ont prêté leur visage : Catherine Deneuve, Brigitte Bardot, Mireille Mathieu ; Laëtitia Casta, Sophie Marceau...

Le coq : il symbolisait autrefois la Gaule et les Gaulois. Il figure sur le sceau de l'Etat.

La fête nationale du 14 juillet : elle commémore la fête de la fédération, survenue le 14 juillet 1790 et non la prise de la Bastille, même si la date est la même : le 14 juillet, mais 1789.



Le 16 novembre au monuments aux morts

Cérémonie des vœux à l'Ehpad



Le 09 janvier à la résidence de l'Orme. Bernard Waissmann 103 ans, Marie- Marguerite Mahé 101 ans et François Douard 100 ans.

Les époux Letourneux en or

Jean-Paul Leroy a célébré, samedi 24 octobre, les noces d'or de Claudine et Jean-Claude Letourneux. Jean-Claude est né le 31 mars 1945 à Dinan et, après l'obtention du brevet d'enseignement industriel il part travailler comme metteur au point- régleur chez SIMCA à Poissy. Son service effectué dans la Marine, il rejoint la Bretagne 16 mois plus tard. Claudine Lejolviv, quant à elle, est née le 3 août 1946, à Pleslin. Ses parents tiennent une petite entreprise artisanale de plomberie. C'est en septembre 1962, à la rentrée scolaire du lycée de Dinan, en classe de 1^{ère} que Claudine et Jean-Claude feront connaissance. Un simple regard expliquera le reste... ! Claudine passera son Bac commercial en juin 1964 et rentrera en septembre dans l'enseignement au collège Kersiam à Dinan. Le mariage sera célébré le 23 octobre 1965 à Pleslin.

Une fois mariés, en 1966, Claudine quitte l'enseignement et reprend le magasin de quincaillerie, qui se transformera en droguerie, jouets, laines, presse, en parallèle avec l'entreprise artisanale. Trois enfants naîtront de leur union : Isabelle (1967), Karine (1969) et Sandrine (1972). Après le commerce, le couple restaurera et exploitera des gîtes à Saint-Hélen pendant 9 ans. Viendra l'heure de la retraite pour Jean-Claude en 2005, et le retour à Pleslin en 2013. Une retraite paisible avec leurs petits-enfants, au nombre de sept, entre bord de mer, potager, marche, amis et voyages.





Les époux Thoreux ont célébré leurs noces d'or

Marie-Françoise Hamon a célébré les noces d'or de Simone et Jean-Claude Thoreux. En exergue à la lecture de l'acte de mariage signé en octobre 1965, Marie-Françoise a, selon la coutume, opéré un retour vers les deux époux et leurs 50 ans de vie commune. Jean-Claude, né le 1er mai 1943, après le Certificat d'études s'engage, trois ans plus tard, comme terre-neuvas. Simone, née le 11 septembre 1944, obtient elle aussi le Certificat d'études, puis le diplôme d'études ménagères. En 1962, c'est au cours d'une permission que Jean-Claude et Simone se rencontrent. De leur union, naîtront trois enfants, Isabelle (1966), Gilles (1969) et Emmanuel (1978). Jean-Claude continue à embarquer sur les cargos avant de se diriger vers le métier de cuisinier. Entre 1972 et 1973, Simone et Jean-Claude sont responsables d'une cafétéria. En 1974, ils deviennent propriétaires pour 29 ans du restaurant au Deux-Moulins, à Créhen. Depuis, ils partagent leur temps entre la cuisine et le jardin, les fleurs et l'auto-cross, profitant de leurs enfants et de leurs quatre petits-enfants, Baptiste, Simon, Gabriel et Maxime.



NAISSANCES

• Camille Bourel	La Croix Aubry	01/10/2015
• Izia Pinson	Lauriais	09/10/2015
• Merlin Guiard	Cordel	03/12/2015
• Mady Chauvin	32 ter rue François Mitterrand	15/12/2015

Nos vœux d'heureuse et longue vie à ces petits pleslinais trigavouas.

MARIAGES

• Julie Duringer et Nicolas Mateu-Lacomba	47 rue François Mitterrand	26/12/2015
--	----------------------------	------------

Nous leur souhaitons de connaître harmonie et bonheur

DÉCÈS

- Fernand Mayonobe né le 15/03/1934 décédé le 23/09/2015 à Dinan
- Odette Danin née Herpin le 12/11/1923 décédée le 01/10/2015 à Pleslin Trigavou
- Hélène Rouxel née le 23/08/1920 décédée le 19/10/2015 à Dinan
- Raymond Baudouard né le 24/06/1953 décédé le 20/10/2015 à Pleslin Trigavou
- Jeannine Lemoine née Saiget le 06/06/1931 décédée le 21/10/2015 à Saint Malo
- Madeleine Besset née Blanchard le 23/05/1915 décédée le 25/10/2015 à Dinan
- Pierre Dolet né le 08/09/1923 à La Neuville décédé le 29/10/2015 à Saint Malo
- Raymond Danin né le 06/10/1922 décédé le 21/11/2015 à Pleslin Trigavou
- Alain-Pierre Campagne né le 29/12/1949 décédé le 23/11/2015 à Pleslin Trigavou
- Laure Uccello née Couëtil le 25/07/1920 décédée le 26/11/2015 à Pleslin Trigavou
- Pierre Collet né le 25/09/1925 décédé le 29/11/2015 à Dinan
- Rosalie Lesaignoux née Lerestif le 08/08/1930 décédée le 27/11/2015 à Trélazé
- Lucienne Perrot née Adam le 03/12/1919 décédée le 04/12/2015 à Pleslin Trigavou
- Jean Saiget né le 16/07/1936 décédé le 06/12/2015 à Dinan
- Pascal Rouault né le 21/11/1970 décédé le 15/12/2015 à Saint-Guinoux
- Louissette Lorcy née Chesnot le 02/04/1947 décédée le 15/12/2015 à Dinan
- Patrick Lamiré né le 09/09/1970 décédé le 17/12/2015 à Rennes
- Jackie Schmitz né le 24/04/1936 décédé le 21/12/2015 à Dinan
- Henri Hamonic né le 08/11/1929 décédé le 03/01/2016 à Pleslin Trigavou
- Francine Perré née Besret le 12/10/1935 décédée le 02/01/2016 à Saint Malo
- Bernard Trochet né le 23/02/1949 décédé le 11/01/2016 à Pleslin Trigavou

Inhumations à Pleslin Trigavou :

- Marguerite Debry née Pellion le 15/11/1929 décédée le 16/12/2015 à Dinan

Nous prions les familles de bien vouloir agréer nos condoléances.

➔ Six nouveaux logements H.L.M. à la Ménardière

En partenariat avec le bailleur social la Rance, notre commune vient de se doter de six nouveaux logements H.L.M., portant le parc global communal à 116 logements. Les six logements sont construits dans la 1ère tranche du lotissement de la Ménardière (rue du Goëlo).

Deux logements sont dans la catégorie PLAI et les quatre autres dans la catégorie PLUS. L'attribution des logements est effectuée en fonction des plafonds de ressources des locataires, les logements PLAI sont attribués aux familles aux très faibles ressources. Les six logements sont équipés de panneaux solaires et d'une pompe à chaleur permettant des économies pour les locataires.

Fin 2016, cinq nouveaux logements H.L.M. seront attribués dans le lotissement de la Guyonnais et début 2017 six autres logements dans la deuxième tranche de la Ménardière.



La Vallée de l'Adria : Prix National de l'Aménagement Urbain et Paysager

C'est un trou de verdure où chante une rivière...

Ce vallon est un lieu de nature et de découverte, qui fût bien longtemps oublié, dédié à tous les Pleslinois Trigavous. Il longe le ruisseau de l'Adria un des principaux affluents du Frémur.

Organiser le bourg autour d'une colonne vertébrale de nature

La réhabilitation de la vallée de l'Adria a permis la création d'un parc en rive du territoire urbain de la ville de Pleslin Trigavou. Ce parc constitue une véritable colonne vertébrale de nature entre les quartiers d'habitat et le bourg.

Une prévention contre les crues

La construction de quatre barrages-gabion fonctionnant en cascade permettra en cas de crue lors de forts orages de recevoir un volume d'eau pluviale de 2 800 m³.

Recréer la géographie originelle de la vallée et favoriser la biodiversité

La réhabilitation de la vallée de l'Adria a permis de retrouver sa géographie originelle : recréer un lit au cours d'eau, conserver les zones humides en fond de vallée. La flore locale (carex, prêle, jonc) et l'accueil de la faune ont été confortés.



Remise du Prix au maire et à l'architecte Yannis Le Quintrec.
Paris, le 16 novembre 2015

10



Barrages -Gabion



La vallée dédiée aux loisirs de nature

Cheminer le long du parc ravi le promeneur. D'ouest en est : la place publique, espace minéral donne l'entrée dans la vallée. Puis la promenade traverse un paysage boisé avec une zone humide réhabilitée. Après ce passage entre ombre et lumière, on découvre la vallée ouverte, avec ses dépressions de lieux humides et barrages-gabion

→ CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

■ Février

- **Vendredi 5 au dimanche 7** : Salle omnisports – Football Club R.F. – Tournoi en salle.
- **Dimanche 28** : Salle des fêtes – As. Les Triplettes – Braderie puériculture.

■ Mars

- **Vendredi 4** : Salle des fêtes – Armor Danse – Repas dansant.
- **Samedi 12** : Salle des fêtes – F.N.A.C.A. & A.A.C. – Repas.
- **Dimanche 13** : Salle omnisports – Badminton Club – Tournoi.
- **Samedi 19** : Rassemblement aux Monuments aux Morts, commémoration fin de la guerre d'Algérie.
- **Samedi 19** : Passage de la Flèche d'Armor : 14 h.
- **Samedi 19** : Site des Mégalithes – A.P.E. Ecole G. Hervé – Goûter déguisé.
- **Samedi 19** : Salle des fêtes – A.I.D.M. – Spectacle.
- **Samedi 26** : Salle des fêtes – Football Club R.F. – Repas.
- **Jeudi 31** : Salle des fêtes – Loisirs Amitié – Pâtisserie : 14 h.

■ Avril

- **Samedi 16 & dimanche 17** : Salle omnisports – Handball R.F. – Tournoi.
- **Jeudi 21** : Salle des fêtes – Loisirs Amitié – Buffet campagnard.

■ Mai

- **Dimanche 1** : Stade P. Vétier – A.P.E. Ecole G. Hervé – Vide grenier.
- **Dimanche 8** : Stade A. Cohuet – Archers du Frémur – Concours de tir Olympique et Fédéral.
- **Dimanche 8** : Rassemblement aux Monuments aux Morts, commémoration Armistice 1945.
- **Dimanche 8** : Place Malava – A.P.E. Ecole Ch. Josselin – Vide grenier.
- **Mardi 10** : Salle des fêtes – As. Anim'ages – Bal de printemps (Résidence de l'Orme).
- **Dimanche 22** : Salle des fêtes – As. Les Triplettes – Salon V.D.I.
- **Samedi 28** : Eglise de Pleslin concert : Ensemble vocal Maurice Ravel de Dinard et Vitamine C de Coëtmieux.

■ Juin

- **Samedi 4** : Salle des fêtes – As. Danse & Gymnastique – Spectacle de fin d'année.
- **Dimanche 12** : Stade A. Cohuet – Football Club R.F. – Tournoi seniors.
- **Jeudi 23** : Salle des fêtes – Loisirs Amitié – Grillades.
- **Vendredi 24** : Ecole Ch. Josselin – A.P.E. Ecole Ch. Josselin – Fête de fin d'année.
- **Samedi 25** : Trigavou – Fête de la Musique.
- **Samedi 25** : Stade P. Vétier – A.P.E. Ecole G. Hervé – Fête de fin d'année.
- **Dimanche 26** : Ecole St-Joseph – A.P.E.L. – Kermesse.
- **Jeudi 30** : Salle des fêtes – Loisirs Amitié – Pâtisserie : 14 h.

Concert de chorales à l'église de Pleslin

L'Ensemble vocal Maurice Ravel de Dinard a vu le jour courant 2002, créé par un petit nombre de chanteurs Dinardais. Il compte actuellement une soixantaine de choristes répartis en quatre pupitres (soprane, alti, ténor et basse), qui assurent avec " brio " les représentations sous la direction d'Emmanuel Rolland. Cet ensemble Maurice-Ravel sera en concert, en compagnie d'une autre chorale, « Vitamine C » de Coëtmieux, à l'église de Pleslin. C'est donc un total de 120 choristes qui se produiront le samedi 28 mai, à 20 h 30, pour un répertoire consacré aux variétés. Un concert à ne pas rater pour une soirée basée sur la convivialité et le plaisir de chanter.

Samedi 28 mai, 20 h 30 église de Pleslin, entrée 5 €.



BIENTÔT...

→ Tournoi de foot en salle



Du vendredi 5 au dimanche 7 février, dans la salle omnisports, le Football Club Rance Frémur organise son traditionnel tournoi de futsal qui devrait rassembler une cinquantaine d'équipes. Le vendredi soir sera réservé aux adultes et le samedi et le dimanche ce sont les jeunes qui prendront le relais avec de nombreuses équipes de la région.

→ Tournoi de Badminton

Le dimanche 13 mars, le Badminton Club organise son tournoi annuel de badminton. Comme chaque année de nombreux badistes devraient faire le plein de participation dans la salle omnisports. Le matin sera réservé au tournoi pour les enfants et l'après-midi pour les adultes. L'an passé 39 doublettes (hommes et femmes) avaient fait le déplacement, auxquelles il fallait ajouter la participation d'une cinquantaine d'enfants.

→ Concours de tir à l'arc

Le dimanche 8 mai, deux concours se dérouleront simultanément : un concours tir Olympique jusqu'à 70 mètres pour adultes et enfants et un autre concours Fédéral jusqu'à 50 mètres également pour adultes et enfants. Le matin les concours commenceront vers 9 h et l'après-midi vers 14 h.



Travaux

Éclairage public

En concertation avec le Syndicat Départemental de l'Énergie (SDE), et dans un but de développement durable, la commune a mis en place un plan pluriannuel de rénovation de son éclairage public.

Ce planning de rénovation, lancé dès 2014 et allant jusqu'à 2018, permet de diminuer la consommation électrique (par exemple au Prédaine et à l'Adria, les lampes de 125 Watts ont été remplacées par des lampes de 70 Watts). La suppression des ballons fluorescents, qui ne seront plus commercialisés (lumière blanche) et remplacés par des lampes au sodium (lumière jaune), permet en outre d'atténuer la pollution lumineuse et d'assurer la sécurité des réseaux.

L'estimation du coût des travaux pour un plan quinquennal est de 80 000 € HT. La commune prend à sa charge 60%, le complément de la dépense étant pris par le SDE. Le calendrier des travaux est établi en fonction de la vétusté du réseau.

- 2014 : Prédaine – Adria
- 2015 : Cana – Le Pigeon Blanc
- 2016 : Le Chêne Vert – La Bigotière
- 2017 : La Ménardière – La Butte de Broons
- 2018 : Périerres – Rougerais – Le Châtelet – Les Mares

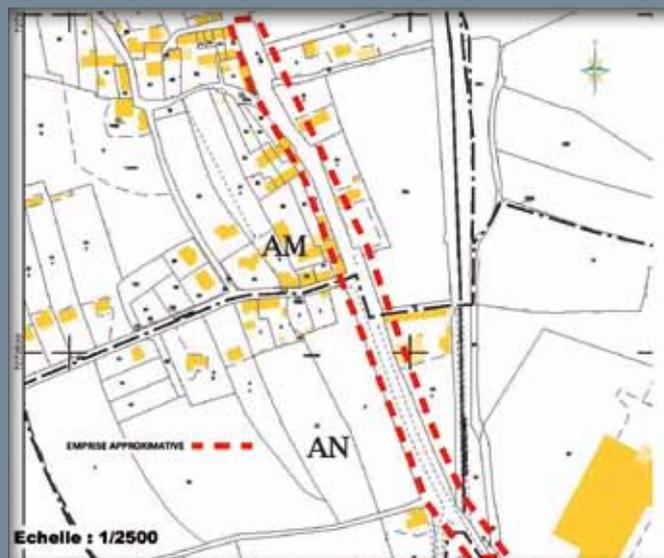
Dans un souci d'économies, d'énergie et financière, la municipalité a depuis quelques années limité les heures de fonctionnement de l'éclairage public. C'est ainsi que le matin, l'allumage de la trentaine d'horloges est programmé à 6 h 45. Cet horaire permet aux lycéens d'avoir un repère pour se rendre aux arrêts de cars. Le soir, la majorité des horloges a vu sa programmation d'extinction faite à 21 h 15, et 23 h pour les agglomérations proches du bourg. Quelques lampes de sécurité restent allumées toutes les nuits dans les deux centres bourgs.



Voies douces

Afin de favoriser le développement durable, mais plus encore pour des raisons de sécurité routière, le conseil municipal a voulu prolonger les voies douces de la Bigotière à la Grignardais et de la Ménardière à Trébéfou. Après appel d'offres, la municipalité a confié au cabinet URBA'REAL l'étude et le suivi de ces travaux routiers.

Les travaux consistent essentiellement à buser les fossés pour élargir la voie et à y réaliser un bi-couche goudronné. Au niveau des dangereux virages de la Bigotière, une bordure béton sera coulée pour canaliser les eaux pluviales et protégera également les piétons des automobiles. Durant la phase de chantier de ces nouvelles voies douces, et à la demande de monsieur le maire, l'Agence Technique Départementale a accepté de modifier le carrefour des RD366 et RD166 à Bel-Air.



Aménagement de cheminements doux entre La Bigotière et Bel-Air



Aménagement de cheminements doux entre La Ménardière et Trébéfou

Terrain de football

Le terrain d'honneur du stade Alfred Cohuet bénéficie d'un entretien régulier de la part du service technique communal. C'est ainsi que la pelouse est tondue, tracée, toutes les semaines, et amendée chaque trimestre. Quand la nécessité l'impose, l'aire de jeu est roulée, voire aérée au moyen d'un rouleau à lames. Toutefois, ces derniers mois il devenait indispensable de la décompacter pour éviter l'asphyxie des racines, ainsi que pour favoriser l'écoulement des eaux et l'amendement apporté au gazon. Cette délicate prestation ne pouvant se réaliser que par une machine adéquate, la municipalité a fait appel à un professionnel de la région rennaise. Cette entreprise rayonne sur bon nombre de pelouses de foot et de rugby en Bretagne. Gageons que cette cure de jouvence apportée à notre terrain de sports bénéficiera aux joueurs de Rance-Frémur.



Lotissement communal de la Guyonnais



Au vu de la nature du sous-sol, un imposant empierrement de la voirie a été nécessaire. Cet enrochement mis en place sur un géotextile, assure une garantie de la structure de la chaussée. Dès que les conditions climatiques seront favorables, l'entreprise de travaux publics Lemée effectuera un bi-couche goudronné, favorisant ainsi l'étanchéité de la voie. Le maître d'œuvre URBA'REAL a eu l'assurance par la société ERS que, dans la foulée des tra-

voux provisoires de voirie, le poste de transformation électrique sera mis en place et les trois poteaux bétons de la ligne haute tension de 20 000 volts seront déposés. En accord avec la compagnie fermière SAUR, un nouveau poste de relevage des eaux usées remplacera le poste actuel qui collecte l'ensemble des effluents de Trigavou.

Rampe d'accès aux bâtiments communaux

Si, à la mairie de Pleslin Trigavou, il existe depuis 1993 une entrée pour personnes à mobilité réduite, il était cependant demandé des rampes d'accès pour faciliter la montée des quelques marches du parvis. La municipalité a profité de la présence de l'artisan sur ce chantier pour faire installer un garde-corps à l'entrée de la bibliothèque. Dans le même ordre d'idée, le service technique communal a fabriqué et mis en place sur le mur de l'ancien cimetière une barre de protection, ainsi que sur le quai de l'ancienne gare.



➔ Chantiers à venir

SALLE DE MUNICIPALITÉ : Le nombre croissant de réunions municipales et associatives, impose d'agrandir une des pièces de la mairie. Avec l'architecte Thierry Franck de Ploubalay, il a été décidé de supprimer et de transformer le patio contigu à la salle du conseil municipal en salle de réunions. Les travaux sont prévus en février.

GROUPE SCOLAIRE GEORGES-HERVÉ : Dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation, établi par la commission scolaire et dans un souci d'économiser l'énergie, les élus ont décidé de réhabiliter l'ancien réfectoire de l'école, les toilettes attenantes et une ancienne classe. L'étude et le suivi des travaux ont été confiés à Paul Guillemillot de Saint-Samson-sur-Rance.

A l'heure où sont écrites ces quelques lignes, l'appel d'offres est en cours et les travaux sont prévus de durer jusqu'aux vacances de la Toussaint. Quant à la construction du préau, elle devrait être achevée au printemps. Ce bâtiment est conçu dans le même esprit architectural que le restaurant scolaire. La commission des travaux, l'architecte et les entreprises seront très attentifs à la sécurité du monde scolaire durant la phase d'édification de ce préau.





Urbanisme

DECLARATION PREALABLE

• ALLO Jean	22 rue de Penthièvre	Construction d'un abri de jardin et édification d'une clôture
• JOSSELIN Jeannine	47 la Boutronnais	Construction d'un mur de clôture
• COULLIAUD-MAISONNEUVE Philippe	Le Gray	Extension à usage de buanderie, bureau et rangement
• SCI de l'iff	3 rue du Général de Gaulle	Changement d'une baie en porte
• BURGEVIN Marig	10 bis rue du Général de Gaulle	Pose d'une clôture en bois
• LE LOUEDEC Gilles	Le Bas Chesnay	Création d'ouvertures, transformation des combles en chambres et changement des menuiseries extérieures
• PARENT Benoît	6 Trébéfour	Agrandissement d'une fenêtre de toit
• LE CHEVALLIER Jean-Pierre	4 le Creux	Mise en place d'une clôture
• JAMAULT Solenne	15 rue Alexis Renouvel	Changement des ouvertures
• M. HOFFMAN Didier	60 Cana	Pose de panneaux solaires
• ORSET Odile	20 le Bas Cana	Changement de portail
• DESAULTY Marc	44 bis rue Léon Pépin	Pose d'un portail
• LUNEL Séverine	19 rue du Général de Gaulle	Création d'une clôture et la pose d'un portail
• SCI La Lunellierie	19 rue du Général de Gaulle	Division en vue de construire
• CLAROT Dominique	33 rue de Gervily	Pose d'un portail coulissant et remplacement d'un portillon
• STRIDE Philippe	La Jossais	Extension d'une maison d'habitation
• BUSNEL Jean Pierre	La Pierre Blanche	Changement de l'emplacement de la porte d'entrée, transformation de la porte en fenêtre, suppression de l'escalier extérieure, création d'une rampe d'accès pour fauteuil roulant, suppression d'une fenêtre et l'habillage de 2 pignons en ardoise
• Commune de Pleslin Trigavou	rue de l'école	Réaménagement du bâtiment de l'ancienne cantine scolaire
• RUEL Jean yves	50 rue François Mitterrand	Isolation par l'extérieur du pignon nord
• BINARD Annie	Le Creux	Division en vue de construire
• RAVEL Yvon	31 Trébéfour	Édification d'une clôture et d'un portail

PERMIS DE CONSTRUIRE

• Commune de Pleslin Trigavou	rue de l'école	Construction d'un préau dans la cour de l'école
• LE DIDU Jérôme	16 rue du Goëlo	Construction d'une maison individuelle
• DAVY Thomas et BOUTEILLER Laëtitia	15 allée du Petit Bois	Construction d'une maison individuelle
• GAEC de la ville es Genets	La ville es Genets	Couverture de l'aire d'exercice de stabulation des vaches laitières
• MOREAU Nicolas et LIRON Charlene	52 C la Grabotais	Construction d'une maison individuelle
• VIMONT Loïc et LAUNAS Sabrina	40 G la Grabotais	Construction d'une maison individuelle
• CUFFEL Alain	La ville Gautier	Construction d'une véranda
• SALLIOU Alexandre et MARCHIX Anne Emmanuelle	2 allée du Goëlo	Construction d'une maison individuelle
• BERTHELIN Richard et Jessica	39 B Trébéfour	Construction d'une maison individuelle
• LANGUILLE Jérémy et LECLERC Jennifer	26 rue du Goëlo	Construction d'une maison individuelle
• SCI la Reverie	La Gouriais	Extension d'une habitation
• LENOIR Jérôme et MERCIER Christine	31 rue du Goëlo	Construction d'une maison individuelle
• LEBRETON Frédéric et Séverine	1 rue des Gabions	Construction d'une maison individuelle

PERMIS DE DEMOLIR

• JAOUEN Frederic	34 bis Cana	Démolition du garage à vélo
-------------------	-------------	-----------------------------

➔ Un cinquième défibrillateur

La commune vient de se doter d'un cinquième défibrillateur. Posé près de l'entrée de la bibliothèque, celui-ci peut être utilisé pour toute personne ayant un malaise cardiaque sur la voie publique.

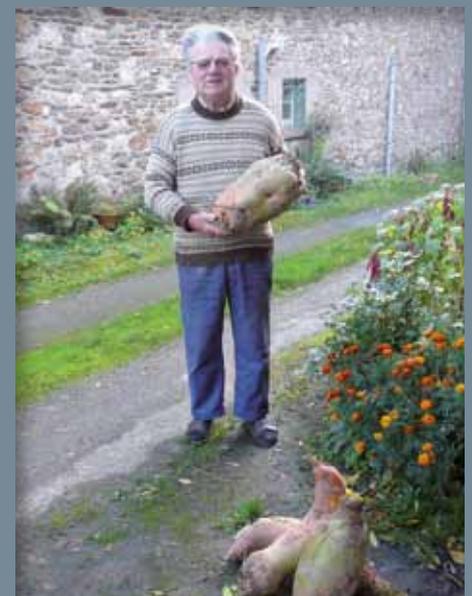
Pour mémoire les quatre autres défibrillateurs équipent : la salle des fêtes (sur la scène) ; le terrain de football Alfred Cohuet (vestiaires des arbitres) ; la salle omnisports (infirmerie) et l'EHPAD de l'Orme.



➔ Photo insolite : des « bouëttes » de 10 kg !

Bonne récolte pour Eugène Perroquin cette année : des betteraves fourragères d'environ 10 kg ont ainsi été ramassées, de belles « bouëttes » !

Si vous avez une photo insolite prise sur la commune, n'hésitez pas à nous la faire parvenir sous format .jpg à l'adresse suivante : sylvie.mairiepleslin@gmail.com en indiquant date et lieu de la photo ainsi que vos coordonnées



LOTISSEMENT COMMUNAL
"LA GUYONNAIS" - PLESLIN TRIGAVOU

De 289 A 418 m² à
65 € le M²



21 LOTS LIBRES DE CONSTRUCTEUR

Dans le bourg de Trigavou, 21 lots libres de constructeurs, superficie allant de 289 m² à 418 m², prix du m² : 65 €.

**Renseignements
auprès de l'étude
notariale
de Maître Louail
au 02 96 27 80 01**



Journée dédiée à l'énergie et au développement durable

La commune de Pleslin Trigavou est engagée depuis quelques années dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du développement durable. En collaboration avec l'Espace Info Energie de Dinan elle a organisé une journée d'information et de sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables le samedi 12 décembre. Ce jour-là, en écho à la COP21 qui n'avait pas encore achevé le marathon qui allait aboutir à l'accord universel sur le climat, les portes du groupe scolaire Georges Hervé se sont ouvertes aux habitants et aux élus des communes environnantes pour les visites commentées de la chaufferie bois et du nouveau restaurant scolaire, 2 réalisations qui répondent aux objectifs d'efficacité énergétique et de performance environnementale. Les intervenants missionnés se sont succédés pour s'adresser au public très intéressé.

Le matin, Marc Turmel de l'entreprise SARGECLIM qui a installé la chaufferie a expliqué le fonctionnement du système de chauffage et répondu aux questions d'ordre technique. Ensuite, Jérémy Dauphin cogérant de la SCIC ENR (Société Coopérative d'Intérêt Collectif Energies renouvelables du Pays de Dinan), fournisseur



local du bois pour la chaufferie, a parlé avec passion du bois comme source alternative d'énergie de chauffage promise à un bel avenir, de l'approvisionnement en circuit court, de la nécessité d'un combustible de qualité...

15

L'après-midi, Paul Guillemot, l'architecte concepteur des 2 ouvrages a proposé une visite guidée du restaurant scolaire, construction de type BBC (bâtiment basse consommation) dont l'objectif est de faire des économies d'énergie, particulièrement sur le chauffage, grâce aux techniques et au choix des matériaux utilisés pour la construction. En conclusion de cette journée, la conseillère Info Energie, Nathalie Morel, est intervenue sur « les clés de la rénovation performante ». En effet, l'efficacité énergétique et la maîtrise des coûts, le confort, la performance environnementale se situent à tous les niveaux de la construction, du bâtiment tertiaire au logement individuel.

** L'Espace Info Energie de Dinan organise et participe en partenariat avec les acteurs locaux à de nombreux événements sur le territoire. Autant d'occasions d'aller à la rencontre du grand public, de l'informer et de le sensibiliser aux questions liées à la maîtrise de l'énergie.*

➔ RÉHABILITATION DU RUISSEAU SAINTE-BRIGIDE



Dans le précédent bulletin du mois d'octobre, il était écrit que les buses d'eau fluviale de la Jossais et de la Ville Ochedais auraient été remplacées par des tubes hydrauliques de diamètre supérieur, c'est désormais un chantier achevé. En effet, cet affluent du Frémur avait été retenu dans le cadre du volet milieux aquatiques au contrat territorial, signé par les quatre EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) du bassin versant, à savoir Rance-Frémur, Côte d'Emeraude, Dinan Communauté, Plancoët-Plélan. La maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi des travaux étant confiée à la communauté de communes Côte d'Emeraude.

A la Jossais, les buses trop étroites et mal emboîtées ont été changées par des tuyaux de 1 200 mm de diamètre, améliorant ainsi le débit du ruisseau et permettant la continuité écologique, idem à la Ville Ochedais. Afin d'assurer la libre circulation de la faune aquatique et des sédiments, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, ainsi que la Police de l'Eau ont donné leur accord au maître d'œuvre pour qu'un sciage du fond bétonné du lavoir Sainte-Brigide soit réalisé en forme de méandre.



Plan d'Action en faveur l'Énergie Durable (PAED) : bilan d'étape

En signant la convention des maires fin décembre 2011, la commune s'était engagée à travers le projet européen ENESCOM, à poursuivre et amplifier sa politique énergétique durable dans un cadre officiel. L'objectif fixé était d'atteindre les « 3 x 20 » d'ici 2020, à savoir :

- réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre (CO₂),
- faire 20 % d'économie d'énergie,
- utiliser 20 % d'énergies renouvelables.

Quel est le bilan 4 ans après ? Parmi les actions inscrites au Plan d'Action en faveur de l'Énergie et du Développement Durables (PAED) élaboré par la commission extramunicipale en 2012, voici celles qui ont été réalisées ou qui sont en cours.

■ **Construction d'un restaurant scolaire aux normes BBC (Bâtiment Basse Consommation) à l'école Georges Hervé**
Mis en service en mars 2014, ce bâtiment construit suivant la Réglementation Thermique 2012 atteint des performances énergétiques équivalentes au label BBC ceci grâce au réseau de chaleur bois-énergie et au choix de matériaux écologiques, sains et locaux (isolation en laine de bois, ossature bois d'essence locale, peintures).



■ **Installation d'une chaufferie bois au groupe scolaire G. Hervé**
Les chaudières au fuel et au gaz étaient en fin de vie. Leur remplacement en 2014 par deux chaudières à bois déchiqueté, source d'énergie renouvelable et locale s'est avéré un choix pertinent. C'est la solution économique et environnementale la plus viable à long terme. Comparée à celle de l'hiver 2013/2014, la facture



du chauffage au bois pour l'hiver 2014/2015 a diminué de 50 %. Cela représente des économies substantielles pour chauffer l'ensemble des bâtiments alimentés par le réseau de chaleur : groupe et restaurant scolaires, garderie et ancienne bibliothèque.

■ **Rénovation des salles Lesaichot en 2012**

Grâce à une bonne isolation thermique et au double vitrage, la facture d'électricité a diminué et le confort des utilisateurs a été amélioré.

■ **Choix des circuits courts pour la restauration collective**

La commune adhère depuis 2014 à « Saveurs du Poudouvre », association qui prend les commandes et organise la distribution de produits locaux aux professionnels de la restauration collective. Pour les scolaires et les résidents de l'EPHAD, c'est l'assurance de manger des produits de qualité, frais et de saison, dont on connaît la traçabilité. De plus c'est bon pour le bilan carbone.



■ **Acquisition d'un véhicule électrique**

La voiture électrique achetée au printemps dernier sert à livrer les repas à domicile fournis par la cuisine centrale. Ce type de véhicule, propre et silencieux, est particulièrement adapté à l'utilisation qui en est faite (circuit court et arrêts fréquents).



■ **Aire de covoiturage de la Grignardais**

Elle a été réalisée en 2014 à l'échelle communautaire avec le concours du Conseil Général.





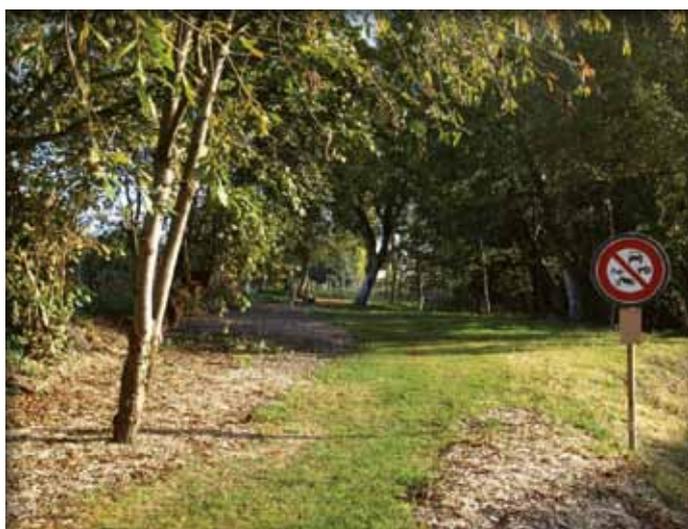
■ Eclairage public

Le programme de remplacement des ballons fluorescents par des lampes au sodium plus économiques se poursuit (voir article « Eclairage public »).



■ Création de voies douces

A destination des piétons, des personnes à mobilité réduite, des joggeurs, voire des cyclistes, les voies douces permettent de se déplacer de manière sécurisée et de limiter l'utilisation des véhicules à moteur. Après l'aménagement de la vallée de l'Adria en 2014 puis de la voie reliant la côte du Chêne Vert à la Bigotière, il y aura au printemps l'extension vers la Grignardais et la réalisation d'une liaison allant de la Ménardière à Trébéfour.



■ Sensibilisation des habitants aux économies d'énergie et à la rénovation thermique

Une enquête dans le but de recueillir des informations concernant les économies d'énergie et de connaître les attentes des habitants de Pleslin Trigavou dans ce domaine fut réalisée en 2013. En janvier 2014, tôt le matin, une balade thermique fut proposée aux habitants de la commune. L'objectif était de montrer à l'aide d'une caméra infrarouge les zones de déperditions de chaleur dans les maisons mal ou peu isolées. L'après-midi, deux ateliers

furent organisés pour comprendre les consommations d'énergie dans l'habitat et les réduire.

■ Nouvelle station d'épuration du pont des Ecouilles

Cette construction ne fait pas partie du PAED. Elle s'inscrit néanmoins dans un schéma de développement durable. La station avec sa capacité d'épuration des eaux usées de 3400 équivalents/habitants a une durée de fonctionnement prévue pour 40 ans ! A ces actions s'ajoutent la Préservation du bocage (l'opération pluriannuelle Breizh Bocage pilotée par la Communauté de Communes Rance Frémur), le Compostage, action engagée par le SIDCOM Beaussais Rance Frémur qui consiste à augmenter le nombre de composteurs individuels afin de mieux gérer les déchets et les Projets pédagogiques conduits en milieu scolaire en partenariat avec la SCIC ENR.



Le bilan à mi-chemin entre 2012 et 2020 apparaît satisfaisant. Certaines actions seront poursuivies ; d'autres devront être réactivées ou amplifiées ; une attention particulière sera portée sur l'Optimisation des commandes publiques et les Eco-gestes au sein des services municipaux ; d'autres encore, à définir, viendront enrichir le Plan d'Actions.

En matière de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique, les collectivités territoriales ont une responsabilité majeure. Elles ont un devoir d'exemplarité. Mais économiser l'énergie, passer des énergies fossiles aux énergies renouvelables, rendre les logements moins gourmands, changer les modes de consommation...c'est l'affaire de TOUS et de CHACUN. Chacun d'entre nous, à son niveau, a la possibilité d'agir sur la planète.





Chenilles processionnaires



Tout comme les frelons asiatiques qui ont prospéré de manière exponentielle cet été sur notre territoire, les chenilles processionnaires profitent également du réchauffement climatique et de ses hivers trop doux.

Au mois de février 2015, le service technique, au moyen d'une nacelle, a détruit plus d'une centaine de cocons dans les pins appartenant à la commune !

Devant ce fléau, certains particuliers n'ont pas hésité à abattre leurs arbres infestés de ces insectes nuisibles. Sans aller jusqu'à cette mesure radicale, il est possible de lutter contre ces chenilles en fabriquant des pièges, dont la simplicité n'a d'égal que son efficacité. Il est également possible de s'en procurer dans les jardineries.

Ces pièges sont à fixer le long des troncs durant l'hiver et à la descente des « *thaunetopoea pityocampa* », ces dernières tombent dans le piège et le tour est joué !

Rappelons que la chenille processionnaire, outre le dépérissement des pins qu'elle provoque, peut poser des problèmes de santé publique à cause des graves réactions allergiques de l'organisme, aussi bien chez l'homme que chez les chiens et les chats. Pour toutes ces raisons, il est impératif que, dès à présent, c'est-à-dire avant la transhumance de ces insectes en février-mars, les propriétaires des pins infectés mettent en place leurs pièges.

L'espace INFO-ENERGIE du Pays de Dinan



L'espace INFO-ENERGIE du Pays de Dinan propose un service de conseils gratuits, neutres et indépendants. Destiné au grand public, c'est un service financé par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) et le Conseil Régional de Bretagne. Vous avez un projet de construction, de rénovation, des questions

sur l'isolation thermique, les systèmes de chauffage, les énergies renouvelables, la réglementation, les labels de performance... Vous souhaiteriez avoir une idée des investissements et connaître les aides financières existantes ?

Alors n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseillère Nathalie Morel.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec elle dans les locaux du Syndicat mixte du Pays de Dinan (dans le même bâtiment que la Mission locale et à proximité du Centre social).

ESPACE INFO ENERGIE DU PAYS DE DINAN

Nathalie Morel – Conseillère Info Energie

5 rue Gambetta, 22100 DINAN.

0805 203 205 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

infoenergie@pays-de-dinan.org





Un artiste à la Grignardais

Lauréat régional 2015 d'ateliers d'art de France, l'ébéniste Jean-Luc Le Mounier a ouvert en 2003 son atelier sur le parc de la Grignardais.

Créateur de pièces uniques, comme cette console aux formes contemporaines appelée « Dune », réalisée en bronze blanc patiné, ébène et intérieur en érable, d'un mètre de haut sur 2,10 m de longueur. Une œuvre qui s'inspire de ces piquets en bois servant de brise-vent et que l'on trouve sur le littoral malouin. Jean-Luc travaille avec son épouse Rozenn et Ronan un compagnon du tour de France. Il expose à l'Opéra Gallery à Paris, mais aussi à Londres et à Monaco.



Le parc d'activités industrielles de la Grignardais

L'entreprise ARMOR MECA arrivée sur le parc communautaire de la Grignardais en avril 2013 avec 70 employés, l'entreprise compte aujourd'hui 130 personnes qui travaillent sur le site. Du fait de la croissance de leur activité tournée essentiellement vers la fabrication mécanique pour l'aéronautique, et en particulier Airbus, l'entreprise se devait de renforcer fortement son parc machines et pour ce faire elle réalise actuellement une extension de 3 895 m², portant à 8 560 m² la surface des bâtiments. Messieurs Colas, directeurs de l'entreprise, ambitionnent de créer encore au cours de cette année plusieurs emplois supplémentaires.



MULTI-ACCUEIL



Les travaux se poursuivent encore pendant quelques mois.

Ce nouveau service répond à la demande des parents d'un accueil collectif pour les enfants de 0 à 3 ans. D'une capacité de 20 places, le multi-accueil offrira aux familles

différents contrats d'accueils : régulier ; occasionnel ou d'urgence. Les services du relais parents assistants maternels (RPAM) et de la Protection Maternelle infantile (PMI) du Conseil Départemental seront également présents dans ces locaux. La Directrice, Mme Rose Finas, est opérationnelle ; elle travaille à mettre en place l'organisation du service et prépare l'ouverture prévue fin avril 2016. Pour toutes informations, vous pouvez dès à présent vous adresser à la Communauté de Communes au 02 96 82 31 12.

L'entente cycliste Rance-Frémur a 30 ans

30 ans : l'Entente Cycliste Rance-Frémur a marqué cet anniversaire, quasiment jour pour jour : créé le 8 novembre 1985 par Francis Le Perf, avec le soutien de Charles Josselin et de Jean Cochet ; le club porte alors le nom d'Entente Cycliste Cantonale Rance Frémur. Son siège est basé à la maison du cyclisme, au Plessix-Balisson. Quelques mois plus tard, Maryse et Jean-Yves Dufeil deux passionnés, intègrent le club. Sous la présidence de Guy Le Branchu, le club s'ouvre au VTT avec les premières randonnées de VTT telles que la « Rance Frémur ». C'est aussi au cours de ce mandat que le club se rapproche de la communauté de communes Rance-Frémur. Jacques Le Blanc prend ensuite la présidence suivi d'Alain Hugues. C'est alors l'époque où le club monte en flèche avec le VTT. « Une excellente école pour progresser sur le fond et dans la vélocité », soit une belle complémentarité entre les deux sections de l'ECRF. Sébastien Romé, autre passionné, reprend le guidon de l'ECRF, avant que Jean-François Yris ne lui succède à son tour voilà deux ans. Un nouveau souffle anime l'entente cycliste avec la création de l'école VTT : une centaine d'adhérents compose le club, qui garde une ambiance familiale. « Dynamique, le club a dorénavant de nouvelles demandes, comme une zone de trial : cet outil pourrait être de portée régionale pour notre territoire, avec un entraînement encore plus complet pour les adhérents du club et l'organisation de futures compétitions sur notre secteur » a souligné Jean-Paul Leroy, président honoraire.





École primaire publique Georges-Hervé

■ Réalisation d'un film documentaire par la classe de CM1-CM2

Les élèves de CM1-CM2 et leur enseignant Hubert ont construit un projet de réalisation d'un film documentaire sur le tri des déchets. La classe au 1^{er} trimestre s'est rendue à vélo au barrage de la Rance et ont en parallèle travaillé sur les énergies renouvelables lors des ateliers TAP. Un constat visuel sur la commune, les déchets sont souvent mal gérés au niveau des bacs de tri bleu vert et jaune. « Nous allons suivre un camion qui ramasse les bacs de tri jusqu'à son usine Gaël » Mary. B.

Pour ce projet la classe va être aidée par : l'association Cœur (Comité opérationnel des élus et usagers de la Rance); Une visite de la déchetterie du SIDCOM sera organisée ; Messieurs Valegeas et Lagrée apporteront une aide technique pour la construction du film.

■ Une fin de trimestre festive.



Un grand merci à l'association des parents d'élèves qui a permis à tous les enfants de l'école de finir ce 1^{er} trimestre dans une ambiance de fête en offrant à tous une sortie au cinéma de Dinan. Dessin animé pour les plus jeunes, documentaire pour les plus grands. Véronique Auguste et son

équipe avaient pris soin de prendre rendez-vous avec le Père Noël avant le départ en vacances. Il a distribué des cadeaux dans les différentes classes de l'école et a remis à chaque enfant un sachet de chocolats offert par la municipalité.

Ecole Saint-Joseph

Depuis la rentrée, les élèves de l'école Saint Joseph ont déjà vécu plusieurs temps forts... Les PS/ MS ont organisé une fête des pommes. Les parents ont été accueillis par les enfants qui avaient préparé danses, chants et gâteaux. Les élèves de cycle 3 ont bénéficié d'une douzaine de séances de piscine à Dinard. En fin de trimestre, ils se sont rendus au foyer logement de Pleslin-Trigavou, pour un moment de partage autour de chants et poésies.

Avant les vacances, en lien avec la fraternité, les élèves de toutes les classes, ont partagé différentes actions : échanges sur le thème de la fraternité, ateliers de bricolage inter-classes, apprentissage de chants, goûter commun offert par l'APEL, célébration de Noël, à l'église avec l'Abbé Delépine.

Pour amorcer l'esprit de fête, tous les élèves se sont rendus au cinéma de Dinan pour assister à une séance offerte par l'APEL. L'équipe enseignante vous souhaite une bonne et heureuse année 2016 !

Noël à l'école Charles Josselin



Mercredi 17 décembre, les élèves de Trigavou, invités par l'Association des Parents d'Elèves (APE), ont pris le car pour aller au cinéma « Vers le large » à Dinan où les enfants de maternelle ont vu « Neige et les arbres magiques » et ceux des classes élémentaires « Le voyage d'Arlo ».

Jeudi 18 décembre le Père Noël accompagné des parents de l'APE a offert un cadeau à chaque élève et des cadeaux pour les classes. Les élèves ont ensuite partagé un goûter avec lui et les élèves de maternelle lui ont présenté une danse et des chants de Noël.

Enfin vendredi 19 décembre à 16 h 30 a commencé le traditionnel marché de Noël. Les élèves de chaque classe avaient préparé des décorations, des gâteaux et des plantes fleuries. Cette année, ils ont travaillé sur le thème de la récupération et du recyclage. Vieux CD et bouteilles d'eau en plastique vides, chaussettes dépareillées étaient à l'honneur. Les visiteurs pouvaient faire leurs emplettes et se restaurer au stand tenu par les parents de l'APE. Une ambiance chaleureuse et festive appréciée de tous avant les vacances de fin d'année.



➔ BILAN DES 2 PREMIÈRES PÉRIODES DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP)

La fréquentation est très bonne : sur les 387 enfants scolarisés au 1er/01/2016 dans les 3 écoles, 374 sont présents aux TAP soit un taux de 97%. Les animateurs sont satisfaits de l'organisation, des moyens mis à leur disposition ainsi que des relations avec les enseignants. Parmi les points positifs soulignés lors de la réunion du comité de pilotage, la diversité des activités proposées, une organisation bien rodée et la satisfaction des enfants qui ont envie de « retourner aux TAP ». A noter aussi le rôle essentiel de la coordinatrice Julie Faye-Nicolas qui, du fait qu'elle soit déchargée d'animation, peut mieux accompagner les 30 animateurs mobilisés. Au chapitre des points à améliorer : des groupes d'enfants trop importants (jusqu'à 18) pour certaines activités, ce qui engendre une gestion difficile, et la nécessité d'appliquer les sanctions prévues au règlement.

Nous recherchons pour les Temps d'Activités Périscolaire des bénévoles pour accompagner les enfants lors des trajets vers la bibliothèque de Pleslin, les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

Pour plus de renseignements merci de contacter la coordinatrice du service TAP Julie Faye-Nicolas au 06 80 40 89 55

➔ LES TAP SONT AUSSI SOLIDAIRES



Dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) ; Nathalie Lorient a proposé aux enfants la réalisation de petits objets qui ont été mis en vente avant les vacances de Noël. Une activité solidaire puisque cette vente va servir à renforcer les échanges entre les enfants de l'école Charles-Josselin avec leurs homologues de Boromo, au Burkina-Faso. L'objectif était d'acheter un appareil photo numérique et d'aider à financer la connexion Internet afin que les deux écoles puissent continuer à correspondre via un blog. Une belle initiative.

➔ Le Téléthon



Pour la 23e édition communale du Téléthon, les 50 bénévoles, les participants et la population venue en nombre, chacun avait à cœur de se retrouver « Tous Ensemble » pour passer un moment de grande convivialité. Une ambiance que l'on pourrait résumer par l'expression « Solidarité chaleureuse ».

Un double objectif était atteint : une sensibilisation importante des habitants de notre commune et de celles avoisinantes et une générosité collective qui nous a permis de récolter 5 171 euros faisant mieux qu'en 2014 (4 433 euros). Depuis 1993, en montant cumulé nous atteignons 112 435 euros.

21

➔ Le Marché de Noël

L'association des Triplettes a de nouveau organisé son marché de Noël. Cette initiative associative se bonifie au fil des ans, par la qualité des exposants mais aussi par la prestation des bénévoles de l'association qui se livrent totalement pour que chacun passe un moment convivial et chaleureux dans le cocon du marché de Noël.

La présidente Dominique Dorléans et son équipe donnent rendez-vous pour le prochain marché de Noël qui aura lieu fin novembre dans la salle des fêtes.





Pour dissuader les cambrioleurs



Le club Loisirs amitié avait convié le lieutenant Delva, commandant de la communauté de brigades Plancoët-Ploubalay pour une intervention portant sur la prévention de cambriolages et vols commis par ruse. Au menu, des conseils simples et pratiques pouvant éviter bien des désagréments : citons par exemple le fait de toujours fermer sa porte à clé, même si l'on

est à l'intérieur, d'éviter de laisser ses clés sous le traditionnel « pot de fleurs », de laisser déborder sa boîte aux lettres, signe flagrant d'absence ; éviter également le petit papier indiquant « je reviens dans 15 minutes » ou encore le message d'absence en précisant les dates, sur le répondeur téléphonique... S'appuyant sur des faits concrets, le lieutenant a mis en garde contre les vols commis par ruse, par des personnes mal intention-

nées usurpant de fausses identités : pompiers, policiers, gendarmes, démarcheurs peu scrupuleux... Une mise en garde contre les arnaques téléphoniques et Internet, bref, autant de conseils pratiques utiles à connaître. Et, dans le moindre doute, un réflexe à avoir : prévenir la gendarmerie ! Contact brigade de Ploubalay 02 96 27 20 17

L'association du Yoga



L'association se compose de 27 adhérents répartis en deux groupes encadrés par :

- Isabelle Simonin, le mercredi de 18 h 30 à 19 h 30.
- Maud Caron, le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15.

Les cours ont lieu à la salle Julien Lesaichot. Pour les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'association, quelques places sont encore disponibles. Cotisation : 70 euros pour les deux premiers trimestres 2016 – Contact : Agnès Presse Tél : 02 96 27 10 51.

Fête des mégalithes : un nouveau bureau

L'association fête des mégalithes vient de se doter d'un nouveau bureau : Séverine Lunel prend la succession de Monique Georges au poste de présidente ; William Lunel vice-président ; Guillaume Traouen secrétaire ; Jocelyne Villalon trésorière et Francine Cochard trésorière adjointe. La date de la prochaine fête des mégalithes est fixée au samedi 16 juillet 2016, et les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour rejoindre l'équipe des bénévoles et apporter de nouvelles idées pour cette fête sur le site des mégalithes. Contact auprès de Séverine Lunel au 06 37 01 14 83 ou par courriel : contact@solairethermie.fr



→ Concours annuel de tir en salle des Archers du Frémur



Les Archers du Frémur ont organisé leur concours annuel de tir en salle, qualificatif pour les championnats de France. 111 archers, issus de 14 clubs ont investi la salle omnisports, pendant deux jours, pour concourir en individuel ou par équipe pour obtenir leur ticket pour le championnat de France.

De bons résultats côté club, qui compte 37 membres, et dont neuf licenciés individuels et une équipe sont montés sur le podium. En équipe adulte et junior catégorie arc classique, le club décroche la première place. Au classement individuel, cinq d'entre eux ont remporté la première place : Pierre Lebrunet, Thomas Desrues, Cécile Mentec, Ael Guillot-Pierrasson et Nicolas Demagny. Olivier Mentec et Briac Dubreuil sont eux arrivés 2^e, et Ewen Le Scornec et Damien Wunderle, 3^e de leurs catégories.



Municipalités de Pleslin et de Trigavou depuis la Révolution de 1789

M. Gildas du Breil de Pontbriand de Marzan, Maire de Pleslin pendant 43 ans, décède le 7 septembre 1930. Une nouvelle élection est donc organisée, le 12 octobre 1930, M. Pierre Delanoë est élu Maire et M. Jérôme Onen est élu adjoint pour un quatrième mandat. Le conseil municipal est le même que le précédent avec l'arrivée de M. Pierre Delanoë. Pendant ce temps à Trigavou, M. Jean Cocheril exerce son mandat de Maire.

Au conseil municipal du 17 juillet 1932, le mandat de M. Delanoë va être remis en cause. D'ici à cette date les vies municipales des deux communes semblent suivre leurs cours paisibles avec des décisions municipales par ordre chronologique.

Trigavou : le 13 décembre 1930 « Le conseil municipal décide le principe de l'électrification entière de la commune d'après le deuxième projet (force motrice pour les battages), se réservant les modifications qu'il jugera utiles pour la réalisation du dit projet et suivant la situation financière de la commune ».

Pleslin : le 22 février 1931 « Le conseil municipal approuve la proposition du bureau d'assistance de maintenir Mme Vve Briand, née Lemoine Aurélie, de la Ménardière en Pleslin, comme dame visiteuse des femmes allaitant leur enfant. Dans la même séance : Le Maire fait connaître que la taxe sur les chiens, qui est une taxe exclusivement communale, n'a pas été renouvelée depuis au moins 30 ans. Comme les charges de la communes sont grandes et les ressources modiques, il propose de doubler la taxe sur les chiens, que le conseil municipal approuve, soit : 3 francs au lieu de 1,50 franc sur les chiens de garde, 12 francs au lieu de 5 francs la taxe sur les chiens d'agrément, 10 francs au lieu de 5 francs la taxe sur les chiens de chasse ».

Pleslin : le 21 juin 1931 « Le conseil municipal décide de faire l'extension électrique de la commune, d'après le plan de 25 janvier 1930, se réserve le droit de modifier certaines lignes en grosse force motrice ou force lumière et demande à prendre connaissance du plan de piquetage avant le commencement des travaux ».

Pleslin : le 11 octobre 1931 « Le Maire expose qu'il est saisi d'une lettre de M. le Sous-Préfet de Dinan, donnant communication d'une note de M. le Trésorier Payeur Général saisi d'une demande de rattachement de la commune de Pleslin avec les autres communes de Trigavou, Trémereuc et Langrolay à la perception de Dinan banlieue parce que ces quatre communes n'ont pour ainsi dire aucun rapport avec le Centre de Ploubalay mais plutôt avec le Centre de Dinan. Après en avoir délibéré le Conseil Municipal consi-

dérant que l'idée est juste et motivée accueille favorablement la demande et donne complète approbation ».

Trigavou : le 07 novembre 1931 « Au conseil municipal, M. Lelionnais Léon devant la fréquence des bals et détériorations qui en résulte pour le mobilier scolaire demande à M. le Maire d'interdire les bâtiments d'école pour faire les bals ».

Pleslin : le 15 novembre 1931 « Le Maire expose que les habitants de Cana ont fait une pétition pour demander que la fontaine de ce village qui a été en partie abolie par la construction d'un chemin de Houillard soit refait. Le Maire propose d'aider les habitants à construire une bordure à la fontaine et à cimenter une certaine hauteur à l'intérieur de la fontaine pour empêcher les irrigations intérieures et procurer de l'eau aux habitants de ce village. Le Conseil Approuve ».



Vers 1935, carte postale prise au Pigeon Blanc, y figurent : des tas de pierres pour la réfection de la route, la première pompe à essence de Pleslin et l'électrification du Bourg.



Renseignements pratiques

MAIRIES

Horaires d'ouverture

→ PLESLIN :

Tél. : 02.96.27.80.03 / Fax : 02.96.27.12.78

Secrétariat les jours ouvrables de 9h à 12h et de 15h à 17h, sauf le samedi après-midi

e-mail : mairie.pleslin.trigavou@wanadoo.fr

→ MAIRIE ANNEXE DE TRIGAVOU :

Tél. : 02.96.27.80.46

Secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h

→ COMMUNAUTE DE COMMUNES

RANCE FREMUR

Tél. : 02.96.82.31.12 / Fax : 02.96.82.37.14

e-mail : contact@rance-fremur.com

Centre Nautique / tél : 02.96.86.9530

Relais Parents Assistants Maternels

tél : 02.96.82.36.83 et 06.77.91.36.88

Ecole de Musique / tél : 02.96.27.81.87

Centre de loisirs / tél : 02.96.82.31.12

PERMANENCES

→ à la Mairie de PLESLIN,

• LEROY Jean-Paul, Maire en charge de l'administration générale et de la gestion du personnel : sur rendez vous

• LEMOINE Loïc, premier adjoint en charge des travaux et de l'environnement : lundi de 15h à 17h

• CHEVALIER Serge, adjoint en charge de l'action sociale, de la vie associative et des sports : vendredi de 17h à 19h

• PRESSE Yvon, adjoint en charge de l'éducation et du développement durable : mercredi de 10h à 12h

• VADIS Sylvie, adjointe en charge de la communication, de la culture, de la jeunesse : Mercredi de 10h à 12h

• BODILA Bey-Am, délégué aux finances : sur rendez vous

→ à la Mairie Annexe de TRIGAVOU

• HAMON Marie-Françoise, adjointe déléguée à l'état civil de Trigavou et en charge de la restauration collective : les jours ouvrables de 11h à 12h, sauf le jeudi

www.pleslin-trigavou.fr

AUTRES PERMANENCES

• **Centre Médico-Social** rue de la Mairie PLOUBALAY,

02 96 27 20 20 :

> Assistante Sociale (SDASS) : Maison Intercommunale Rance-Frémur, sur rendez-vous : 02 96 85 81 60

• **Pôle Emploi de Dinan**, 2 boulevard de l'Europe Dinan Tél : 3949 – Courriel www.pole-emploi.fr

Horaires d'ouverture Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 16h30, le jeudi de 8h30 à 12h30 et vendredi de 8h30 à 15h30.

• **Architecte conseil**, à la DDTM, 13 Promenade de la Fontaine des Eaux Dinan : 02 96 87 10 70. Un jeudi sur deux.

• **Conseils pratiques pour la maîtrise de l'énergie** : Info énergie 7 rue Victor Schoelcher Dinan infoenergie@pays-de-dinan.org tel (de 13h30 à 17h30) 0805 203 205

• **Association Départementale pour l'Information sur le Logement**, au Centre Social : 02 96 85 81 60, 5 rue Gambetta, DINAN : les 2e, 4e Jeurdis, de 9h à 12h. CICAS : le jeudi de 13h30 à 16h.

• **Assistante Sociale MSA**, Centre d'affaires La Garaye boulevard du petit Paris Taden Tel : 02 98 85 79 79. Sans RDV, mardi 9h-12h30 et 14h-17h. Sur RDV pour dossier complexe.

• **Assurance Maladie**, www.amelie.fr Tél : 3646

• **Tribunal d'Instance de Dinan** : 20, place Duguesclin : pour conseil juridique gratuit pour les personnes non imposables auprès d'avocats les 2e et 4e mercredi de chaque mois de 10h à 12h. Rendez vous impératif auprès de l'ordre des avocats, tél. : 02 99 40 97 04

• **Renseignements pour les retraites** : Carsat Dinan Centre affaire La Garaye 3 Bld du Petit Bois Taden tel 39 6020, place Duguesclin-22100- DINAN : 02 96 87 10 50.

• **Conciliateur de Justice**, se renseigner en mairie pour les lieux et jours de permanence.

• **Mission locale** : Mairie de Ploubalay les 2ème et 4ème vendredi du mois de 14h à 16h30 sur rendez vous à prendre au 02 96 85 32 67

SECOURS ET SANTÉ

• **Médecins**

• **Veron Antoine, Baudriller Nicolas, Gilardi Martin,**

Chapron-Gédouin Claire : 02 96 27 12 27

• **Pharmaciens**

• **Tréboit Isabelle, Delahaye Gilles** : 02 96 27 80 25

• **Dentistes**

• **Berrest Alain, Louis Cécile, Montebault Anaïs** :

02 96 27 17 28

• **Masseurs Kinésithérapeutes**

• **Serrand Eric** : 02 96 27 16 91

• **Joly Vincent, Servet Elisa et Davy Geoffrey** : 02 96 27 89 80

• **Ostéopathe**

Robert Antoine : 06 24 20 16 98 ou 02 56 38 57 42

• **Infirmier(e)s soins à domicile**

• **Corinne Van der Poorte, Ange-Marie Gil, Stéphane**

Royer, Christine Guillard, 02 96 27 17 04 • **Marie-Paule**

Garel, Isabelle Deshayes 02 96 27 11 52

• **Podologue**

• **Besnard Thiphaine** : 02 96 27 15 75

• **Association d'aide à domicile Beaussais Rance-Frémur**

02 96 27 86 77. Du lundi au jeudi : 8h-12h et 13h30-17h30. Le

vendredi : 8h-12h et 13h30-16h30.

• **Psychologue clinicienne**

• **Lemercier Stéphanie** : 07 83 88 20 89

Ambulance-Pompes Funèbres

• **Direct Ambulances** : 02 96 27 15 87.

• **Pompiers** : 18

• **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22

• **Gendarmerie** : Brigade de Ploubalay : 02 96 27 20 17, ou-

verture mardi, jeudi et samedi de 14h à 18h. Sinon, s'adresser

à la Brigade de Plancoët : 02 96 84 13 99

SERVICES

S.I.D.C.O.M. Beaussais Rance Frémur : Collecte des ordures ménagères chaque mercredi, 02 96 27 14 57.

Déchetterie : 02 96 27 81 20.

Lundi - vendredi et samedi : 9h - 12h et 13h30 - 18h.

Mercredi - jeudi : 13h30 - 18h.

Fermée le mardi et le dimanche

S.A.U.R., PLUDUNO, 02 96 85 64 00. Pour tout ce qui concerne l'eau de ville et l'assainissement.

DIVERS

École publique Charles Josselin 02 96 27 83 47

Ecole publique Georges Hervé 02 96 27 85 38

Ecole privée St Joseph 02 96 27 81 83

Gîte de la Gare 02 96 27 17 67 ou 06 86 31 26 78

MARCHÉS

A PLESLIN (Bourg) :

• **Le lundi**, 17 h – 21 h : la roulotte qui mijote

• **Le mercredi**, 18 h – 21 h : pizzas

• **Le vendredi**, 8 h – 13 h : fruits et légumes, poissons et coquillages, crêpes et galettes composées, la roulotte qui mijote

A PLESLIN (près de la boulangerie)

• **Le dimanche**, 8 h – 13 h : huitres de Cancale

A TRIGAVOU (près de la salle des fêtes)

• **Le mardi**, 17 h - 21 h : pizzas

BIBLIOTHÈQUES

PLESLIN (02 96 27 57 34)

Lundi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

15h00 à 17h00

Samedi 10h30 à 12h00

TRIGAVOU (02 96 27 18 00)

Mardi 16h30 à 18h00

Mercredi 10h30 à 12h00

Samedi 10h30 à 12h00

Horaires vacances : Pleslin ouverture le mercredi et samedi 10h30 à 12h. Trigavou ouverture le mardi et samedi 10h30 à 12h.